DECLARATION DE CANDIDATURE DU BINÔME

<u>C</u> a	andidat 1
No	om:
Pre	énom(s) :
Da	ate de naissance :
Αc	dresse professionnelle (ou à défaut personnelle) :
M	ode d'exercice :
С	ollège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)
Tit	res:
-	Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)
-	Autres:
Fo	nctions dans les organismes professionnels actuelles et passées:
Fo	nctions ordinales actuelles et passées :
	vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales (préciser la date de l'élection et le onseil concerné par l'élection) :
	Signature candidat 1 :

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu'il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l'autre membre du binôme et qu'il joint son acceptation.

Can	didat 2	
Nom	n :	
Prén	nom d'usage :	
Date	e de naissance :	
Adresse professionnelle (ou à défaut personnelle) :		
Mod	de d'exercice :	
Collè	ège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)	
Titres	s:	
	Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)	
- /	Autres:	
Fonctions dans les organismes professionnels actuelles et passées:		
Fonc	ctions ordinales actuelles et passées :	
cons	ous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales (préciser la date de l'élection et le seil concerné par l'élection) :	
	Signature candidat 2:	
	Signature candidat 2 :	

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu'il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l'autre membre du binôme et qu'il joint son acceptation.